

LES PARENTS NE SERONT JAMAIS TROP PRUDENTS

Telle est la recommandation que journaux et revues nous font chaque jour. A l'approche de l'hiver et à l'occasion des fêtes un trop grand nombre d'accidents arrivent tous les ans.

On ne meurt pas toujours à la suite d'un accident, mais souvent un enfant reste infirme pour le reste de sa vie. Ou encore un enfant s'endort avec un bonbon dans la bouche. Le bonbon peut lui tomber dans la gorge et l'étouffer. Le cas s'est déjà produit et peut se renouveler. Si vous donnez à un enfant un fruit à gros noyau, une pêche par exemple, prenez la précaution d'enlever ce noyau et de séparer le fruit en quartiers. Les pépins de raisin peuvent sembler inoffensifs; ne vous y fiez pas trop. Eux aussi peuvent couler dans les bronches et causer de graves dangers.

Souvent vous donnez à votre enfant un bonbon emmanché au bout d'un bâton. Et le voilà parti, fier de ce don. Figurez-vous, s'il devait tomber et se percer le palais avec ce bâtonnet. Comme vous regretteriez ce manque de prévoyance. Cependant un accident semblable est souvent arrivé.

Tous les ans, surtout pendant l'hiver des enfants trouvent la mort à la suite d'un incendie qu'on aurait pu éviter. Il est très imprudent de laisser des enfants seuls à la maison quand le poêle doit chauffer, quand on s'éclaire aux lampes à pétrole ou quand les enfants se permettent de jouer avec des allumettes.

Les parents ont donc le devoir de penser à tout pour eux, pour leur bien-être et pour le bonheur de leurs enfants.

AMI DE L'ENFANT

LA SEMAINE RELIGIEUSE

- Lundi: 8 hrs.- Mariage Ladouceur-Hébert.
Mardi: Gd'm. pour les membres défunts de l'apostolat de la Prière.
Mercredi: Gd'm. en action de grâces à la Ste Vierge par Roméo Brazeau.
Jeudi: Gd'm. pour les parents défunts de M. et Mme Elie Serré.
Vendredi: Gd'm. pour Mme Augustin Frappier recommandé par sa mère.
Samedi: Gd'm. pour Mme Joseph Cadieux recommandée par Mme Candide Chénier, sa soeur.
 Dimanche le 14 octobre, à 7 hres: prière du rosaire et salut.

Pendant le mois du Rosaire, l'assistance à la messe sur semaine et à la prière du soir a considérablement augmenté.

Maintenons notre ferveur jusqu'à la fin du mois.

Lui: Tu n'as pas dit un seul mot depuis vingt minutes. Elle: Bien, je n'avais rien à dire.

Lui: Alors, tu ne parles jamais quand tu n'a rien à dire? Elle: Jamais . . .

Lui: Chérie, veux-tu devenir ma femme?

LA PRESSE CATHOLIQUE

Le journal "Le Droit" entreprenait récemment un concours d'abonnements. C'est une occasion pour nous de propager sa distribution dans notre paroisse.

"Le Droit" est un journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la patrie. Il a souvent été sujet de nombreux témoignages d'approbation, de la part des plus hautes autorités ecclésiastiques.

Depuis quelques années, le "Droit" s'est considérablement amélioré et il continue à progresser. Aujourd'hui, on reconnaît que, à tous les points de vue, il n'est inférieur à aucun autre journal de langue française au Canada. Il a toujours défendu nos intérêts et proclamé hautement nos droits dans les questions religieuses et nationales.

Le journal "Le Droit" fournit les informations les plus variées d'ordre international, national et régional. Si les catholiques de langue française comprenaient leur devoir envers leur quotidien catholique, sa distribution doublerait en quelques années.

"Le Droit" devrait atteindre chaque foyer catholique de langue française de l'Ontario parce que c'est le seul quotidien français de notre territoire. Nous devrions donc, ici, dans notre paroisse, nous faire un point d'honneur de s'abonner à ce quotidien. De plus, à l'avenir des nouvelles de la région paraîtront couramment puisqu'une personne de la place a été désignée pour transmettre au "Droit" les nouvelles de la paroisse.

Beaucoup de gens trouvent les taux de l'abonnement trop élevés. Permettez-nous de faire une comparaison. Combien de familles reçoivent un journal de langue étrangère qui coûte au delà d'une fois et demie le prix d'un abonnement au "DROIT". Depuis quelques semaines, le "DROIT" publie, en plus de son format régulier, un supplément hebdomadaire.

Si, quelques personnes étaient intéressées à s'abonner au journal "Le Droit", elles sont priées de venir en communication avec M. André Tanguay qui est le représentant local.

(Incognito)

MARTYRS CANADIENS

Le pèlerin visitant le sanctuaire des SS. Martyrs canadiens à Midland en 1951 rencontre des choses merveilleuses. D'abord l'esprit de prière, de foi, laissé par eux sur ce coin de terre arrosé de leur sang. Il ne peut se défendre d'une grande admiration pour ces héros de la foi, abandonnés au milieu de barbares indigènes sur lesquels le mauvais esprit a eu plus d'emprise que les paroles de vérité. Le pèlerin canadien-français sent vibrer en lui une flamme qui s'apparente à celle de nos SS. Martyrs; la flamme de la foi conquérante. "Oui, gloire à nos SS. Martyrs," se dit-il, car leur vie a trouvé un prix inestimable, celui de la joie éternelle. Cette vie, ils l'ont déposée mais en ont été amplement récompensés car la vitalité de l'E-
 (à suivre en page 4)